



**Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire New Frontiers** tenue dans la salle du conseil de l'école primaire Howick, 5, rue Lambton, Howick (Québec), le **mardi 7 février 2023**, à 19 h, et à laquelle étaient présents les commissaires suivants, représentant le quorum du conseil des commissaires :

- John Ryan, président
- Raymond Ledoux, vice-président, circonscription électorale no 1
- Lina Chouinard, circonscription électorale no 3
- Dianne Eastwood, circonscription électorale n° 7
- Barbara Ednie, circonscription électorale n° 9
- Lorne Ferguson, commissaire représentant les parents, niveau élémentaire
- Jennifer Largan, commissaire représentant les parents isolés
- Abdul Pirani, circonscription électorale n° 6
- Peter Stuckey, circonscription électorale n° 8
- Joy Thomas, circonscription électorale n° 5
- Karin Van Droffelaar, Division électorale n° 2, via Teams
- Caleigh Saucier, commissaire représentant les parents, niveau secondaire, est arrivée à 19 h 08.

**Absent avec regrets :**

- Brenda Bourdeau, commissaire représentant le Comité consultatif des besoins spécifiques
- Debra Wright, circonscription électorale n° 10

**Absent :**

- Kenneth Crockett, circonscription électorale n° 4

**Également présents :**

- Rob Buttars, directeur général
- Mike Helm, directeur général adjoint et secrétaire général
- Eric Colbert, directeur des ressources matérielles
- Chantal Martin, directrice de la formation continue
- Cuthbert McIntyre, directeur des ressources humaines
- Terence Savoie, directeur des services financiers
- James Walker, directeur des services éducatifs et technologiques
- Luisa Benvenuti, responsable des services administratifs et représentante de la NFAA
- Membres du public

**Rappel à l'ordre et remarques préliminaires**

Le président ouvre la réunion à 19 h 03, à l'issue d'une réunion spéciale du comité permanent des opérations. Il salue les terribles pertes humaines causées par les tremblements de terre en Turquie et en Syrie ; il adresse ses pensées à ceux qui souffrent dans ces pays. Février est le Mois de l'histoire des Noirs ; une déclaration a été envoyée à tous les employés et des activités sont organisées dans tout le système. C'est également la semaine d'appréciation du personnel à la Commission scolaire New Frontiers.

**Déclaration de reconnaissance**

Le commissaire L. Ferguson a reconnu que la terre sur laquelle nous nous réunissons est le territoire traditionnel et non cédé des Mohawks, un endroit qui a longtemps servi de lieu de rencontre et d'échange entre les nations.

**Déclaration de conflit**

Aucune déclaration n'est faite concernant les points de l'ordre du jour de ce soir.

**Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé, tel que présenté, sur proposition du commissaire L. Chouinard.

**MOTION ADOPTÉE** à l'unanimité.

**Renonciation - Lecture des procès-verbaux des 2022-12-06 et 2023-01-24**

La lecture des procès-verbaux de la réunion ordinaire du 2022-12-06 et de la réunion extraordinaire du 2023-01-24 est supprimée sur proposition du commissaire A. Pirani.

**PROPOSITION ADOPTÉE** à l'unanimité

### **Adoption du procès-verbal du 2022-12-06**

Il est proposé par le commissaire P. Stuckey que le procès-verbal de la réunion du 2022-12-06 soit adopté tel que présenté.  
**PROPOSITION ADOPTÉE** à l'unanimité

### **Adoption du procès-verbal du 2023-01-24**

Il est proposé par le commissaire L. Chouinard que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 2023-01-24 soit adopté tel que présenté.

**PROPOSITION ADOPTÉE** à l'unanimité

### **Période de questions du public**

Une question a été posée concernant la situation du transport par autobus avec la MRC du Haut-St-Laurent. La commission scolaire a tenté à plusieurs reprises de joindre le directeur général de la MRC, mais en vain. Les parents ont demandé s'ils pouvaient faire quelque chose pour aider à résoudre ce problème. M. Helm contactera les parents en cas d'évolution de la situation. Certains parents envisagent de porter l'affaire devant la Commission des droits de l'homme.

### **Rapport de la présidente**

Le président a indiqué que les livres achetés au nom de notre président retraité, M. David D'Aoust, ont été reçus et seront signés par lui avant d'être livrés à toutes les écoles et à tous les centres. L'ACSAQ signera une lettre en faveur du maintien du journal The Montreal Gazette ; diverses autres informations politiques ont été communiquées.

### **Résolution #CC23-02-07-001**

#### **Participation des commissaires - Conférence de printemps 2023**

Attendu que le congrès du printemps 2023 de l'AAESQ/QESBA, " Naviguer vers l'avenir ", aura lieu au Manoir Saint-Sauveur, les 17 et 18 mai 2023 ;

Par conséquent, il est proposé par le commissaire J. Largan d'autoriser jusqu'à dix (10) commissaires à assister à la conférence de printemps 2023 de l'AAESQ/QESBA les 17 et 18 mai 2023, et d'autoriser toutes les dépenses acceptables.

**PROPOSITION ADOPTÉE** à l'unanimité

### **Rapport du comité exécutif**

Le président fait le point sur la réunion du 13 décembre 2022, au cours de laquelle les sujets de discussion suivants ont été abordés : Changement majeur d'école, l'activité de perfectionnement professionnel de l'automne et l'affectation de la commissaire J. Largan au Comité de liaison de Châteauguay. La prochaine réunion est prévue pour le 14 février 2023 ; la trousse sera disponible le vendredi 10 février.

### **Résolution #CC23-02-07-002**

#### **Identification des politiques à réviser**

Attendu que le comité "Loi 64 - Accès à l'information" de la commission scolaire a été créé pour l'année scolaire en cours ; attendu que ce comité s'est réuni et a identifié certaines politiques qui pourraient nécessiter une mise à jour afin d'être en conformité avec les exigences de la Loi 64 ;

Par conséquent, il est proposé par le vice-président R. Ledoux que la politique EF "Sécurité de l'information", la politique EHB "Conservation et gestion des dossiers" et la politique GBEA "Code de conduite professionnel pour les employés" soient identifiées pour être révisées ; et que ces politiques soient renvoyées au comité permanent des opérations pour entreprendre cette révision.

**PROPOSITION ADOPTÉE** à l'unanimité

### **Rapport du directeur général**

Le directeur général fait le point sur les réunions des comités permanents de décembre et janvier ; le rapport sera placé dans le dossier sur la gouvernance.

### **Départ de la réunion**

La Commission J. Thomas a quitté la salle du conseil à 19 h 42, pendant le rapport du directeur général.

### **Retour à la réunion**

Le commissaire J. Thomas réintègre la salle du Conseil à 19 h 46.

### **Suspension**

Une suspension de séance de cinq minutes est demandée à 19 h 52, à la suite du rapport du directeur général ; la réunion reprend à 19 h 58.

### **Résolution #CC23-02-07-003**

#### ***Mesure de réduction du déficit et de maintenance (MRD)***

##### **Remplacement de la toiture - École primaire Franklin**

Attendu que le ministère de l'Éducation a octroyé à la Commission scolaire New Frontiers des fonds à l'intérieur de la mesure " Résorption du déficit et de maintien " à partir de l'année scolaire 2022-2023 pour le projet " Remplacement de la toiture " de l'école primaire Franklin ; et attendu que les professionnels (architectes et ingénieurs) ont reçu le mandat de préparer les plans et devis dudit projet ; et attendu que les soumissions scellées pour le projet ont été ouvertes publiquement le 20 décembre 2022, en présence du vice-président Raymond Ledoux ; de Terry Savoie, directeur du Service des finances ; de Léopold Hatungimana, gestionnaire des ressources matérielles ; de Holly Sarazin, technicienne en administration ; et d'Éric Colbert, directeur des ressources matérielles ; et attendu qu'après analyse des soumissions, les professionnels ont déterminé que le plus bas soumissionnaire conforme, avant taxes, est Les Constructions B. Martel Inc. à 174 539,00 \$ ; attendu qu'il y a suffisamment de fonds à l'intérieur de la mesure " Résorption du déficit et de maintien " pour l'année scolaire 2022-2023 pour la réalisation de ce projet ;

Par conséquent, sur la recommandation du Comité permanent des opérations, il est proposé par le commissaire A. Pirani que le Conseil des commissaires autorise le directeur général ou, en son absence, le directeur général adjoint, à signer un contrat avec Les Constructions B. Martel Inc. pour le projet " Remplacement de la toiture " à l'école primaire Franklin, pour un montant avant taxes de 174 539,00 \$.

**PROPOSITION ADOPTÉE** à l'unanimité

### **Résolution #CC23-02-07-004**

#### ***Mesure de réduction du déficit et de maintenance (MRD)***

##### **Remplacement de l'asphalte - École primaire Franklin**

Attendu que le ministère de l'Éducation a octroyé à la Commission scolaire New Frontiers des fonds à l'intérieur de la mesure " Résorption du déficit et de maintien " à partir de l'année scolaire 2022-2023 pour le projet " Remplacement de l'asphalte " à l'école primaire Franklin ; et attendu que les professionnels (architectes et ingénieurs) ont reçu le mandat de préparer les plans et devis dudit projet ; et attendu que les soumissions scellées pour le projet ont été ouvertes publiquement le 24 janvier 2023, en présence du vice-président Raymond Ledoux ; de Terry Savoie, directeur du Service des finances ; de Léopold Hatungimana, gestionnaire du Service des ressources matérielles ; de Stéphane Laliberté, gestionnaire du Service des ressources matérielles ; de Holly Sarazin, technicienne en administration ; et d'Éric Colbert, directeur du Service des ressources matérielles ; et attendu qu'après analyse des soumissions, les professionnels ont déterminé que le plus bas soumissionnaire conforme, avant taxes, est Construction J.P. Roy inc. à 286 004,87 \$ ; et attendu qu'il y a suffisamment de fonds à l'intérieur de la mesure " Résorption du déficit et de maintien " pour l'année scolaire 2022-2023 pour la réalisation de ce projet ;

Par conséquent, sur la recommandation du Comité permanent des opérations, il est proposé par le commissaire A. Pirani que le Conseil des commissaires autorise le directeur général ou, en son absence, le directeur général adjoint, à signer un contrat avec Construction J.P. Roy Inc. pour le projet " Remplacement de l'asphalte " à l'école primaire Franklin, pour un montant avant taxes de 286 004,87 \$.

**PROPOSITION ADOPTÉE** à l'unanimité

### **Résolution #CC23-02-07-005**

#### ***Projets de mesures d'entretien des bâtiments (MMB)***

##### **Rénovation intérieure, phase 3 - St. Willibrord**

Attendu que le ministère de l'Éducation a octroyé à la Commission scolaire New Frontiers des fonds à l'intérieur de la mesure " Maintien des bâtiments " à compter de l'année scolaire 2022-2023 pour le projet " Rénovation intérieure, phase 3 " à l'école primaire St. Willibrord ; attendu que les professionnels (architectes et ingénieurs) ont reçu le mandat de préparer les plans et devis dudit projet ; attendu que les soumissions scellées pour le projet ont été ouvertes publiquement le 24 janvier 2023, en présence du vice-président Raymond Ledoux ; Terry Savoie, directeur des finances ; Léopold Hatungimana, directeur des ressources matérielles ; Holly Sarazin, technicienne en administration ; et Éric Colbert, directeur des ressources matérielles ; attendu qu'après analyse des soumissions, les professionnels ont déterminé que le plus bas soumissionnaire conforme, avant taxes, est Constructions Valrive Inc à 339 205.00 \$ ; attendu qu'il y a suffisamment de fonds à l'intérieur de la mesure " Maintien des bâtiments " pour l'année scolaire 2022-2023 pour la réalisation de ce projet ;

Par conséquent, sur la recommandation du Comité permanent des opérations, il est proposé par le commissaire A. Pirani que le Conseil des commissaires autorise le directeur général ou, en son absence, le directeur général adjoint, à signer un contrat avec Constructions Valrive Inc. pour le projet " Rénovation intérieure, phase 3 " à l'école primaire St-Willibrord, pour un montant avant taxes de 339 205,00 \$.

**PROPOSITION ADOPTÉE** à l'unanimité

### **Résolution #CC23-02-07-006**

#### ***Projets de mesures d'entretien des bâtiments (MMB)***

##### **Remplacement de la toiture, phase 3 - Chateauguay Valley Regional High School**

Attendu que le ministère de l'Éducation a octroyé à la Commission scolaire New Frontiers des fonds à l'intérieur de la mesure " Maintien des bâtiments " à partir de l'année scolaire 2022-2023 pour le projet suivant " Remplacement de la toiture, phase 3 " à l'école secondaire régionale Chateauguay Valley (CVR) ; attendu que les professionnels (architectes et ingénieurs) ont reçu le mandat de préparer les plans et devis dudit projet ; et attendu que les soumissions scellées pour le projet ont été ouvertes publiquement le 24 janvier 2023, en présence du vice-président Raymond Ledoux ; de Terry Savoie, directeur des finances ; de Léopold Hatungimana, gestionnaire des ressources matérielles ; de Holly Sarazin, technicienne en administration ; et d'Éric Colbert, directeur des ressources matérielles ; et attendu qu'après analyse des soumissions, les professionnels ont déterminé que le plus bas soumissionnaire conforme, avant taxes, est Couverture Montréal-Nord Ltée au montant de 1 169 975,00 \$ ; attendu qu'il y a suffisamment de fonds à l'intérieur de la mesure " Maintien des bâtiments " pour l'année scolaire 2022-2023 pour la réalisation de ce projet ;

Par conséquent, sur la recommandation du Comité permanent des opérations, il est proposé par le commissaire A. Pirani que le Conseil des commissaires autorise le directeur général ou, en son absence, le directeur général adjoint, à signer un contrat avec Couverture Montréal-Nord Ltée pour le projet " Remplacement de la toiture, phase 3 " à l'École secondaire régionale de la Vallée de Châteauguay, pour un montant avant taxes de 1 169 975,00 \$.

**PROPOSITION ADOPTÉE** à l'unanimité

### **Résolution #CC23-02-07-007**

#### ***Mesure de réduction du déficit et de maintenance (MRD)***

##### **Rénovation intérieure, phase 4 - École primaire Hemmingford**

Attendu que le ministère de l'Éducation a octroyé à la Commission scolaire New Frontiers des fonds à l'intérieur de la mesure " Résorption du déficit et de maintien " à partir de l'année scolaire 2022-2023 pour le projet suivant " Rénovation intérieure, phase 4 " à l'école primaire Hemmingford ; et attendu que les professionnels (architectes et ingénieurs) ont reçu le mandat de préparer les plans et devis dudit projet ; et attendu que les soumissions scellées pour le projet ont été ouvertes publiquement le 25 janvier 2023, en présence du vice-président Raymond Ledoux ; de Terry Savoie, directeur des finances ; de Léopold Hatungimana, gestionnaire des ressources matérielles ; de Holly Sarazin, technicienne en administration ; et d'Éric Colbert, directeur des ressources matérielles ; et attendu qu'après analyse des soumissions, les professionnels ont déterminé que le plus bas soumissionnaire conforme, avant taxes, est Construction J. Boulais Inc à 764 407,00 \$ ; attendu qu'il y a suffisamment de fonds à l'intérieur de la mesure " Résorption du déficit et de maintien " pour l'année scolaire 2022-2023 pour la réalisation de ce projet ;

Par conséquent, sur la recommandation du Comité permanent des opérations, il est proposé par le commissaire A. Pirani que le Conseil des commissaires autorise le directeur général ou, en son absence, le directeur général adjoint, à signer un contrat avec Construction J. Boulais Inc. pour le projet " Rénovation intérieure, phase 4 " à l'école primaire Hemmingford, pour un montant avant taxes de 764 407,00 \$.

**PROPOSITION ADOPTÉE** à l'unanimité

### **Résolution #CC23-02-07-008**

#### ***Projets de mesures d'entretien des bâtiments (MMB)***

##### **Rénovation intérieure, phase 1 - École Centennial Park**

Attendu que le ministère de l'Éducation a octroyé à la Commission scolaire New Frontiers des fonds à l'intérieur de la mesure " Maintien des bâtiments " à partir de l'année scolaire 2022-2023 pour le projet suivant " Rénovation intérieure, phase 1 " à l'école Centennial Park ; et attendu que les professionnels (architectes et ingénieurs) ont reçu le mandat de préparer les plans et devis dudit projet ; et attendu que les soumissions scellées pour le projet ont été ouvertes publiquement le 25 janvier 2023, en présence du vice-président Raymond Ledoux ; de Terry Savoie, directeur des finances ; de Léopold Hatungimana, gestionnaire des ressources matérielles ; de Holly Sarazin, technicienne en administration ; et d'Éric Colbert, directeur des ressources matérielles ; et attendu qu'après analyse des soumissions, les professionnels ont déterminé que le plus bas soumissionnaire conforme, avant taxes, est Constructions Valrive Inc. au montant de 447 646,00 \$ ; attendu qu'il y a suffisamment de fonds à l'intérieur de la mesure " Maintien des bâtiments " pour l'année scolaire 2022-2023 pour la réalisation de ce projet ;

Par conséquent, sur la recommandation du Comité permanent des opérations, il est proposé par le commissaire A. Pirani que le Conseil des commissaires autorise le directeur général ou, en son absence, le directeur général adjoint, à signer un contrat avec Constructions Valrive Inc. pour le projet " Rénovation intérieure, phase 1 " à l'école Centennial Park, pour un montant avant taxes de 447 646,00 \$.

**PROPOSITION ADOPTÉE** à l'unanimité

### **Résolution #CC23-02-07-009**

#### **Mesure de réduction du déficit et de maintenance (MRD)**

##### **Rénovation intérieure, phase 2 - École primaire d'Ormstown**

Attendu que le ministère de l'Éducation a octroyé à la Commission scolaire New Frontiers des fonds à l'intérieur de la mesure " Résorption du déficit et de maintien " à partir de l'année scolaire 2022-2023 pour le projet suivant " Rénovation intérieure, phase 2 " à l'école primaire Ormstown ; et attendu que les professionnels (architectes et ingénieurs) ont reçu le mandat de préparer les plans et devis dudit projet ; et attendu que les soumissions scellées pour le projet ont été ouvertes publiquement le 27 janvier 2023, en présence du vice-président Raymond Ledoux ; de Terry Savoie, directeur des finances ; de Léopold Hatungimana, gestionnaire des ressources matérielles ; de Holly Sarazin, technicienne en administration ; et d'Éric Colbert, directeur des ressources matérielles ; et attendu qu'après analyse des soumissions, les professionnels ont déterminé que le plus bas soumissionnaire conforme, avant taxes, est Axxys 3469051 Canada Inc. au montant de 556 600,50 \$ ; attendu qu'il y a suffisamment de fonds à l'intérieur de la mesure " Résorption du déficit et de maintien " pour l'année scolaire 2022-2023 pour la réalisation de ce projet ;

Par conséquent, sur la recommandation du Comité permanent des opérations, il est proposé par le commissaire A. Pirani que le Conseil des commissaires autorise le directeur général ou, en son absence, le directeur général adjoint, à signer un contrat avec Axxys 3469051 Canada Inc. pour le projet " Rénovation intérieure, phase 2 " à l'école primaire d'Ormstown, pour un montant avant taxes de 556 600,50 \$.

**PROPOSITION ADOPTÉE** à l'unanimité

### **Résolution #CC23-02-07-010**

#### **Mesure d'entretien des bâtiments (MMB)**

##### **Remplacement des fenêtres, phase 1 - Lycée Howard S. Billings**

Attendu que le ministère de l'Éducation a octroyé à la Commission scolaire New Frontiers des fonds à l'intérieur de la mesure " Maintien des bâtiments " à partir de l'année scolaire 2022-2023 pour le projet suivant " Remplacement des fenêtres, phase 1 " à l'école secondaire Howard S Billings ; attendu que les professionnels (architectes et ingénieurs) ont reçu le mandat de préparer les plans et devis dudit projet ; et attendu que les soumissions scellées pour le projet ont été ouvertes publiquement le 31 janvier 2023, en présence du vice-président Raymond Ledoux ; de Terry Savoie, directeur des finances ; de Léopold Hatungimana, gestionnaire des ressources matérielles ; de Stéphane Laliberté, gestionnaire des ressources matérielles ; et de Holly Sarazin, technicienne en administration ; et attendu qu'après analyse des soumissions, les professionnels ont déterminé que le plus bas soumissionnaire conforme, avant taxes, est ROMCOBAT BÂTIMENTS INC. à 1 173 700,00 \$ ; attendu qu'il y a suffisamment de fonds à l'intérieur de la mesure " Maintien des bâtiments " pour l'année scolaire 2022-2023 pour la réalisation de ce projet ;

Par conséquent, sur la recommandation du Comité permanent des opérations, il est proposé par le commissaire A. Pirani que le Conseil des commissaires autorise le directeur général ou, en son absence, le directeur général adjoint, à signer un contrat avec ROMCOBAT BÂTIMENTS INC. pour le projet " Remplacement des fenêtres, phase 1 " à l'école secondaire Howard S. Billings, pour un montant avant taxes de 1 173 700,00 \$.

**PROPOSITION ADOPTÉE** à l'unanimité

### **Résolution #CC23-02-07-011**

#### **Mesure d'entretien des bâtiments (MMB)**

##### **Rénovation des salles de bains, phase 1 - Howard S. Billings High School**

Attendu que le ministère de l'Éducation a octroyé à la Commission scolaire New Frontiers des fonds à l'intérieur de la mesure " Maintien des bâtiments " à partir de l'année scolaire 2022-2023 pour le projet suivant " Rénovation des salles de bain, phase 1 " à l'école secondaire Howard S Billings ; et attendu que les professionnels (architectes et ingénieurs) ont reçu le mandat de préparer les plans et devis dudit projet ; et attendu que les soumissions scellées pour le projet ont été ouvertes publiquement le 30 janvier 2023, en présence du vice-président Raymond Ledoux ; de Terry Savoie, directeur des finances ; de Léopold Hatungimana, gestionnaire des ressources matérielles ; de Stéphane Laliberté, gestionnaire des ressources matérielles ; et de Holly Sarazin, technicienne en administration ; et attendu qu'après analyse des soumissions, les professionnels ont déterminé que le plus bas soumissionnaire conforme, avant taxes, est Plomberie Noel Fredette Inc. au montant de 995 854,00 \$ ; attendu qu'il y a suffisamment de fonds à l'intérieur de la mesure " Maintien des bâtiments " pour l'année scolaire 2022-2023 pour la réalisation de ce projet ;

Par conséquent, sur la recommandation du Comité permanent des opérations, il est proposé par le commissaire A. Pirani que le Conseil des commissaires autorise le directeur général ou, en son absence, le directeur général adjoint, à signer un contrat avec Plomberie Noel Fredette Inc. pour le projet " Rénovation des salles de bain, phase 1 " à l'école secondaire Howard S. Billings, pour un montant avant taxes de 995 854,00 \$.

**PROPOSITION ADOPTÉE** à l'unanimité



### **Résolution #CC23-02-07-012**

#### ***Mesure de réduction du déficit et de maintenance (MRD)***

##### **Remplacement des tuyaux de drainage - École primaire Howick**

Attendu que le ministère de l'Éducation a octroyé à la Commission scolaire New Frontiers des fonds dans le cadre de la mesure " Résorption du déficit et de maintien " à partir de l'année scolaire 2022-2023 pour le projet suivant " Remplacement des tuyaux de drainage " à l'école primaire Howick ; et attendu que les professionnels (architectes et ingénieurs) ont reçu le mandat de préparer les plans et devis dudit projet ; et attendu que les soumissions scellées pour le projet ont été ouvertes publiquement le 6 février 2023, en présence du vice-président Raymond Ledoux ; de Terry Savoie, directeur des finances ; de Léopold Hatungimana, gestionnaire des ressources matérielles ; de Stéphane Laliberté, gestionnaire des ressources matérielles ; de Holly Sarazin, technicienne en administration ; et d'Éric Colbert, directeur des ressources matérielles ; et attendu qu'après analyse des soumissions, les professionnels ont déterminé que le plus bas soumissionnaire conforme, avant taxes, est Plomberie Noel Fredette Inc. au 405 350,00 \$ ; attendu qu'il y a suffisamment de fonds à l'intérieur de la mesure " Résorption du déficit et de maintien " pour la

2022-2023 pour ce projet ;

Par conséquent, sur la recommandation du Comité permanent des opérations, il est proposé par le commissaire A. Pirani que le Conseil des commissaires autorise le directeur général ou, en son absence, le directeur général adjoint, à signer un contrat avec Plomberie Noel Fredette Inc. pour le projet " Remplacement des tuyaux de drainage " à l'école primaire Howick, pour un montant avant taxes de 405 350,00 \$.

**PROPOSITION ADOPTÉE** à l'unanimité

### **Résolution #CC23-02-07-013**

#### **Nomination des auditeurs pour 2022-23 & 2023-24**

Attendu que l'article 284 de la Loi sur l'éducation exige que la Commission scolaire New Frontiers nomme un vérificateur externe qui doit déposer un rapport de sa vérification des transactions financières de la Commission scolaire sur la base des exigences établies par le ministère de l'Éducation ; et attendu que, lors de sa réunion spéciale du 7 février 2023, le Comité permanent des opérations a examiné et discuté de la nomination du vérificateur de la Commission scolaire pour les années scolaires 2022-2023 & 2023-2024 ; et attendu que cette nomination est basée sur le mandat de vérification tel qu'établi par le document du ministère de l'Éducation intitulé "*Le mandat de vérification externe des commissions scolaires*" ; et attendu que la firme BCGO S.E.N.C.R.L est la firme sélectionnée par le Comité de vérification lors de sa réunion du 31 janvier 2023 ;

Par conséquent, sur la recommandation du Comité permanent des opérations et avec l'appui du Comité de vérification, il est proposé par le commissaire A. Pirani que le Conseil des commissaires nomme la firme BCGO S.E.N.C.R.L. à titre de vérificateurs de la Commission scolaire New Frontiers pour les années scolaires 2022-23 & 2023-24, et que cette nomination soit déposée auprès du ministère de l'Éducation.

**PROPOSITION ADOPTÉE** à l'unanimité

#### **Comité permanent des services éducatifs**

Le commissaire R. Ledoux, vice-président, fait un compte rendu de la réunion du 17 janvier 2023, au cours de laquelle les points suivants ont été discutés : excursions prolongées, politique EBBA, présentation sur les services aux élèves ayant des besoins particuliers, atelier sur la main-d œuvre et formation pour les techniciens en éducation spécialisée.

#### **Comité permanent des ressources humaines**

Le commissaire B. Ednie, président, rend compte de la réunion du 17 janvier 2023, au cours de laquelle les points suivants ont été discutés : démissions, départs à la retraite, divers congés, projets pour la semaine d'appréciation du personnel et mise à jour sur les négociations de la convention collective.

#### **Comité permanent des opérations**

Le commissaire A. Pirani, vice-président, rend compte de la réunion du 17 janvier 2023, au cours de laquelle les points suivants ont été discutés : Objectifs, principes et procédures pour l'allocation des ressources, le programme d'achat, les projets d'investissement, une mise à jour du budget révisé, la semaine de la sécurité des bus et une présentation sur le processus de paie.

#### **Rapport du comité des parents**

Le commissaire J. Largan rend compte de la réunion du 19 janvier 2023, à laquelle le directeur général a assisté pour présenter " Thought Exchange ". Il a également été question d'offrir une formation aux premiers secours aux parents et de collecter des fonds. Il a été noté qu'il n'y a actuellement aucune représentation du Comité consultatif

### **Comité consultatif sur les besoins spécifiques**

Le commissaire B. Bourdeau était absent, mais le directeur général a noté qu'il était également présent à la réunion du 25 janvier 2023 pour présenter " Thought Exchange " .



## Gouvernance et éthique

Le commissaire B. Ednie, président, rend compte de la réunion du 16 janvier 2023, au cours de laquelle les points suivants ont été examinés : Règlement BEC " Comité exécutif ", Projet de loi 40, Conférence de printemps, et un résumé des activités de ce comité à partir de l'année scolaire 2021-22.

## Comité d'audit

Le commissaire L. Chouinard, président, rend compte de la réunion du 31 janvier 2023, qui a porté sur les points suivants : nomination des auditeurs - telle que présentée ce soir pour approbation, points saillants du plan de gestion des risques et prochaines étapes, et présentation du processus de paie.

## Comité de l'alimentation saine et de la vie active

Le commissaire B. Ednie rend compte de la réunion du 31 janvier 2023, au cours de laquelle Curran Jacobs et Melanie Robidoux ont présenté les avantages de l'intégration du plein air dans toutes les matières.

## Nouvelles affaires

Il n'y a pas de nouveaux sujets à discuter.

## Liste des décaissements

Les commissaires ont reçu la liste des décaissements pour les mois de décembre 2022 et janvier 2023 :

Numéro de chèque	Date	Payé à	Montant
222075	12/31/2022	9072-0103 QUEBEC INC.	25,783.30
222076	12/31/2022	AUTOBUS DUFRESNE INC.	18,810.99
222077	12/31/2022	AUTOBUS RACINE LTEE	10,428.86
222078	12/31/2022	AUTOBUS ROLAND LEDUC INC.	125,714.48
222082	12/31/2022	RO-BUS INC.	79,701.85
222083	12/31/2022	TRANSPORT P.M.D. BRAULT INC.	23,736.43
222113	12/31/2022	EBENI-RENOV INC	10,922.63
222179	12/31/2022	DELL COMPUTER CORPORATION	61,646.17
222207	12/31/2022	CPI - POLLU-CONTROL	33,420.93
222213	12/31/2022	ÉDITIONS CEC INC, LES	14,192.27
222243	12/31/2022	PAVAGES ULTRA INC.(LES)	36,025.51
222244	12/31/2022	PIERRE DIGNARD, ARCHTECTE 9361-1945 QUEBEC INC	15,297.45
222267	12/31/2022	L'ÉCOLE DE SUMMIT	240,953.75
222268	12/31/2022	TC. MEDIA LIVRES INC.	12,048.13
222297	12/31/2022	9072-0103 QUEBEC INC.	25,783.29
222298	12/31/2022	AUTOBUS DUFRESNE INC.	18,810.98
222299	12/31/2022	AUTOBUS RACINE LTEE	10,428.85
222300	12/31/2022	AUTOBUS ROLAND LEDUC INC.	119,696.98
222303	12/31/2022	RO-BUS INC.	82,794.67
222304	12/31/2022	TRANSPORT P.M.D. BRAULT INC.	22,680.72
222327	12/22/2022	CQER CALFEUTRAGE	24,489.68
222336	12/22/2022	ISO-CE INC	15,176.70
222390	12/31/2022	DELL COMPUTER CORPORATION	27,274.37
222404	12/31/2022	BOHAM GAZ INC.	13,399.76
222423	12/31/2022	ÉCOLE PETER HALL SCHOOL INC.	43,654.91
222429	12/31/2022	EXCAVATION CHARLY	11,765.79
222434	12/31/2022	FULCRUM MANAGEMENT SOLUTIONS LTD	26,076.33
222439	12/31/2022	ÉCOLE DES PAS DE GÉANT	10,134.83
222445	12/31/2022	GROUPE GESFOR POIRIER PINCHIN INC. LE	20,739.19
222446	12/31/2022	GROUPE ICLASS CANADA	25,799.24
222455	12/31/2022	LES ENTREPRISES MCCLINTOCK	21,653.62
222459	12/31/2022	LINITA ACTION CPR S.E.N.C.	13,514.16
222464	12/31/2022	MASSICOTTE DIGNARD TAILLEFER PATENAUDE	18,252.58
222483	12/31/2022	ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES DU QUÉBEC	12,421.75
222488	12/31/2022	RÉFRIGÉRATION INTER-RIVE INC.	26,444.15
222493	12/31/2022	SANTINEL INC.	13,886.59
222494	12/31/2022	SAVARD ARCHITECTE	24,769.51
222504	12/31/2022	L'ÉCOLE DE SUMMIT	48,190.75

222510	12/31/2022	THERAPIE KIDDO ACTIVE THERAPY POINTE CLAIRE	13,585.00
222518	12/31/2022	CONSTRUCTIONS VALRIVE	84,598.50
222566	12/31/2022	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	17,427.59
222567	1/15/2023	9072-0103 QUEBEC INC.	25,783.31
222568	1/15/2023	AUTOBUS DUFRESNE INC.	18,810.99
222569	1/15/2023	AUTOBUS RACINE LTEE	10,428.86
222570	1/15/2023	AUTOBUS ROLAND LEDUC INC.	119,077.27
222573	1/15/2023	RO-BUS INC.	77,925.49
222574	1/15/2023	TRANSPORT P.M.D. BRAULT INC.	22,261.07
222588	1/19/2023	AVOCATS LE CORRE & ASSOCIES, S.E.N.C.R.L. (LES)	12,372.29
222591	1/19/2023	BOHAM GAZ INC.	13,151.10
222603	1/19/2023	COPICOM INC	22,025.84
222606	1/19/2023	ECOLE PETER HALL SCHOOL INC.	43,654.92
222615	1/19/2023	ÉCOLE DES PAS DE GÉANT	10,134.84
222623	1/19/2023	JUPITER MACHINERIE LTEE	19,545.75
222633	1/19/2023	ÉCOLE ORALE DE MONTRÉAL POUR LES SOURDS INC.	13,391.92
222641	1/19/2023	PLANEKO INC	15,521.63
222654	1/19/2023	SALONS DU LIVRE DE SCHOLASTIC	10,940.85
222656	1/19/2023	SECURITE QUENNEVILLE INC.	18,642.96
222658	1/19/2023	SERVICE DE CONSULTATION DE VALLEYFIELD INC.	25,195.62
222663	1/19/2023	L'ÉCOLE DE SUMMIT	48,190.75
222671	1/17/2023	CONSTRUCTIONS VALRIVE	114,378.60
222747	1/19/2023	LOGICIEL DE SOLUTIONS D'ENSEIGNEMENT	18,382.21
222766	1/24/2023	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	13,316.69
222767	1/31/2023	9072-0103 QUEBEC INC.	25,783.29
222768	1/31/2023	AUTOBUS DUFRESNE INC.	18,810.98
222769	1/31/2023	AUTOBUS RACINE LTEE	10,428.85
222770	1/31/2023	AUTOBUS ROLAND LEDUC INC.	119,077.26
222773	1/31/2023	RO-BUS INC.	77,925.47
222774	1/31/2023	TRANSPORT P.M.D. BRAULT INC.	22,261.06

### Correspondance

Il n'y a pas de correspondance à discuter.

### Affaires inachevées / Affaires en suspens / Ordre général

Il n'y en avait pas à s'occuper.

### Deuxième période de questions du public

Aucun membre du public n'est resté.

### Ajournement

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 20 h 47 sur proposition du commissaire L. Chouinard.

**MOTION ADOPTÉE** à l'unanimité.

John

RyanMike Helm  
PrésidentSecrétaire général